

CONDITIONS

Une intervention à raison de 100,00 € par année civile est octroyée aux jeunes de 3 à 18 ans pour :

- les excursions, les classes vertes, de neige, de mer et d'éveil en dehors de la période de vacances scolaires;
- les stages sportifs, les camps de mouvement de jeunesse et les activités de pleine de jeux pendant la période de vacances scolaires;
- les stages culturels, linguistiques ou informatiques pendant la période de vacances scolaires.

À COMPLÉTER PAR L’AFFILIÉ(E)

OU APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI

Nom :
Prénom :
Numéro national :
Rue et n° :
CP et commune :

Tél :

E-mail :

À COMPLÉTER PAR L’ORGANISATEUR DU SÉJOUR

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

déclare que l'enfant dont les coordonnées sont reprises ci-dessus a bien participé à :

- un séjour en classe verte, de neige, de mer ou d'éveil
 un stage sportif, culturel, linguistique ou informatique
 un camp des mouvements de jeunesse
 une excursion scolaire

Nom de l'organisation :

Période du séjour : du / / au / /

La participation aux frais : €

Date : / /

Signature et cachet de l'organisation:



Pour un traitement plus rapide, renvoyez-nous ce formulaire dûment complété via l'onglet «envoyer un document» de notre guichet en ligne «MyMutualia». Dans ce cas, l'original n'est plus nécessaire.

Conformément au Règlement Européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données (« RGPD »), nous vous informons que nous traitons vos données dans le cadre de notre mission de participation à l'exécution de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, sous la responsabilité de l'UNMN (l'Union nationale des mutualités neutres), responsable du traitement pour les matières fédérales et des SMR des mutualités neutres, responsables de traitement pour les matières régionalisées. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter notre déclaration vie privée ou à nous contacter à info@mutualia.be.